

Conseil municipal du 28 mai 2009

Compte-rendu de la séance

Etaient présents : Jean-Michel BORGEL, Georges VIGNOUD, Pierre GUIDAT, Jean-Louis PATACINI, Bernard BOULANGER, Gabriel HENRIQUET, Daniel ALESSANDRINI, Nacera ALLALOU, Valérie BOCQUET LEGER, Danièle BRUN, Christiane BRUNET, Eric DELESCLUSE, Christine DIETZ, Thierry FERRACHAT, Marie Corinne LAUDES, Michel MENDEZ PORCEL, Michel PAJEAN, Monique PERRIER, Maryse PRETTE, Claude RIOND.

Excusés et représentés par pouvoir : Jean-Jacques MAURIS (pouvoir à Jean-Michel BORGEL), Pierre MICHEL (pouvoir à Georges VIGNOUD)

Etait excusé : Jean-Claude GOUVERNEUR

Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 28 avril 2009

Point 3 : dates d'ouverture des sites à vocation estivale et touristique

Madame BOCQUET-LEGER précise qu'elle s'est abstenue au sujet de l'amplitude des horaires d'ouverture de la piscine municipale et non sur la tarification des services saisonniers.

1/ Décisions du maire

Conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), monsieur le maire rend compte à l'assemblée délibérante des décisions prises dans l'exercice de ses délégations du conseil municipal.

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée relatif à la réalisation d'une étude pré opérationnelle pour l'urbanisation du secteur « Péchet-Minjoud », conclu avec le groupement de maîtrise d'œuvre LIEUX-DITS, URBAN-ECO et ALTITUDES V.R.D. pour un coût global de 39 288,60 € T.T.C.

2/ Demandes de subventions d'investissement auprès du conseil général de la Savoie

Monsieur le maire propose d'adresser plusieurs demandes de subventions d'investissement auprès du Conseil général de la Savoie :

- Pôle communal multi activités (ex-bâtiment Saint-Pierre Confection)
- Programme de voirie communale 2010 dont le montant estimatif global s'élève à 122 761 € H.T.
- Réfection du revêtement des bassins de la piscine municipale sur une durée de 3 ans à compter de 2010. Le coût estimatif de ces travaux est évalué à 81 700 € H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès du conseil général de la Savoie pour ces trois programmes d'investissement.

3/ Personnel communal : poste d'accueil touristique

Monsieur le maire propose de créer un poste saisonnier du 1^{er} juillet au 31 août 2009 afin d'assurer la permanence de l'accueil touristique.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet pour la saison estivale.

4/ Urbanisme : acquisition de la parcelle ZY 112

Afin d'assurer la maîtrise foncière du secteur du futur pôle communal multi activités (ex bâtiment Saint-Pierre Confection) et de la salle de « la Treille », monsieur le maire propose d'acquérir la parcelle de terrain ZY 112 d'une contenance de 988 m², située en zone UD au P.L.U.

Monsieur le maire précise que les propriétaires actuels de cette parcelle sollicitent également la commune pour acheter une partie de la parcelle communale cadastrée I 276 attenante à leur propriété.

Le conseil municipal, à l'unanimité, mandate monsieur le maire pour signer les compromis promesses de vente et les actes authentiques correspondants.

5/ Association « Arts et danse » : demande exceptionnelle de subvention au titre de l'année 2009.

Monsieur BOULANGER soumet à l'assemblée délibérante une demande exceptionnelle de subvention de l'association « Arts et danse » pour l'année 2009 (demande reçue hors délais).

Le conseil municipal, après discussion, décide d'octroyer une subvention de 300 € à cette association.

6/ Bibliothèque municipale : horaires à compter du 1^{er} septembre 2009.

Une modification des horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale est envisagée à compter du 1^{er} septembre 2009 afin de s'adapter à la fréquentation du mercredi (8h30-12h30 et 14h-17h au lieu de 8h30-12h et 13h30-17h).

Le conseil municipal, par 20 voix pour et 2 abstentions, valide la modification des horaires en demandant qu'une évaluation de la fréquentation le mercredi soit faite dans 6 mois.

7/ Convention activité pédalos base de loisirs du lac de Carouge

Comme chaque année, monsieur le maire indique qu'une activité pédalos se déroulera sur la base de loisirs du lac de Carouge durant la période estivale.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à signer une convention avec l'exploitant de l'activité.

8/ Hébergement de secours

Monsieur le maire donne lecture d'une lettre de l'hôpital DUBETTIER informant la commune que l'établissement est dans l'impossibilité d'accueillir des personnes qui se trouveraient dans la nécessité d'un hébergement de secours.

Il conviendra de réfléchir au niveau de la commission sociale sur la mise à disposition éventuelle d'un hébergement de secours communal.

9/ Questions diverses

9.1 école maternelle publique

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte une motion contre la suppression d'une classe à l'école maternelle publique à la rentrée scolaire 2009-2010. Cette motion sera adressée à madame l'Inspectrice d'Académie.

9.2 restauration scolaire

Monsieur GUIDAT, adjoint chargé des affaires scolaires, confirme qu'une tarification au quotient familial sera proposée pour l'année scolaire 2009-2010. Il précise également que le choix du prestataire interviendra le 16 juin 2009.

Monsieur RIOND indique son désaccord sur la proposition d'appliquer le tarif le plus élevé pour les élèves résidant hors de la commune.

9.3 Congrégation des Sœurs de la Visitation

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la demande d'abrogation du titre d'existence légale de la congrégation des sœurs de la Visitation, suite à la demande du Ministère de l'Intérieur.

L'abrogation sera prononcée par décret du Conseil d'Etat suite à cet avis.

9.4 Reconversion du monastère de la Visitation

Madame BRUNET informe qu'une réunion concernant le projet de reconversion de la Visitation aura lieu le 2 juillet 2009 en présence de l'ensemble des intervenants sur ce dossier.

9.5 Projet bike-park BMX

Monsieur le maire propose de rencontrer la personne porteuse du projet pour obtenir davantage de précisions.

9.6 Syndicat du Gargot

Monsieur PATACINI, président du Syndicat du Gargot, indique qu'il va prochainement contacter les 4 communes adhérentes du syndicat afin de solliciter une subvention exceptionnelle.

9.7 Terrains de tennis

L'association du Tennis club sollicite la commune au sujet de la réfection du revêtement de plusieurs courts de tennis.

Il est décidé de demander un devis pour avoir une estimation des travaux à entreprendre.

9.8 Gymnase municipal

Monsieur VIGNOUD, premier adjoint, informe l'assemblée délibérante sur l'avancement des travaux de réhabilitation du gymnase municipal.

Le planning est respecté et les travaux se déroulent correctement.

9.9 Informations

Monsieur le maire communique plusieurs dates de réunions :

- mercredi 3 juin 2009 à 18h : commission travaux
- mercredi 17 juin 2009 à 18h : séance plénière
- jeudi 25 juin 2009 à 20h : conseil municipal

9.5 Passeports biométriques

Suite à une demande de Mlle ALLALOU, monsieur le maire indique que la mise en place du traitement des passeports biométriques se déroule convenablement.

La séance est levée à 22h10